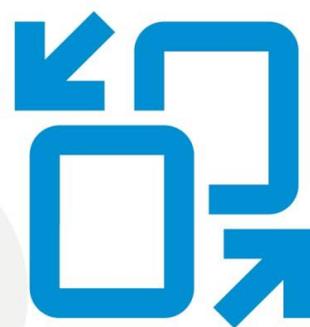


# Osez reprendre une entreprise



Vous souhaitez **reprendre une entreprise** performante qui dispose d'un bon portefeuille clients, de fournisseurs réguliers, d'une équipe solide ?  
Bénéficiez d'un accompagnement **dans votre projet de reprise** avec les partenaires de la CCI Lyon Métropole :

- Rencontre avec des experts
- Mise en relation avec des cédants présélectionnés



**OBJECTIF**

## **BOURSE DES ENTREPRISES** **Rencontre cédants/repreneurs de TPE et PME**

**Plus de 600 offres de cession**  
**Le 15 octobre 2018 de 18h à 21h, à la CCI Lyon**  
**Métropole Place de la Bourse 69002 Lyon**



**DESCRIPTIF**  
**PROGRAMME**

### **PROGRAMME**

17H30 : Accueil

18H : Conférence

19H - 21H : Mise en relation des cédants et des repreneurs

19H30 : Cocktail

L'anonymat et la discrétion des entretiens seront garantis par l'attribution d'un numéro personnel à chaque participant.

**Participation de 15 euros par personne**

Paiement par chèque à l'ordre de la CCI Lyon Métropole ou en espèces à l'accueil de la manifestation.

**Télécharger le formulaire de votre projet de reprise sur [www.lyon-metropole.cci.fr](http://www.lyon-metropole.cci.fr)**

Ils nous soutiennent :



**COUPON RÉPONSE COUPON RÉPONSE** : Merci de bien vouloir nous retourner votre réponse (lisiblement remplie), **votre offre de reprise ou votre cv avant le 10 octobre 2018** par mail à [reprise@lyon-metropole.cci.fr](mailto:reprise@lyon-metropole.cci.fr) ou à l'adresse suivante CCI Lyon Métropole Palais du commerce Place de la bourse 69002 Lyon:

Madame /Monsieur : .....

Tél. : .....Mail : .....

Participera à la rencontre du 15 octobre 2018.....

Participera au cocktail à partir de 19h30

**Rappel :Participation de 15 euros par personne**

Nombre de personne(s).....

Le client doit donc expressément faire connaître son consentement ou son opposition à l'utilisation de ces données par la CCI LYON METROPOLE En effet les données tirées des adhésions des clients sont susceptibles d'être utilisées par la CCI LYON METROPOLE au titre de fichier informatique de clientèle après déclaration à la CNIL pour promouvoir des produits ou offrir des avantages divers. Conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification concernant les données informatiques la concernant. Vous pouvez vous opposer à ce que vos données personnelles communiquées ci-dessus soient utilisées ultérieurement.

Par la CCILM  Par des partenaires de la CCILM



**La CCI, mon business partner**

Allo la CCI  
04 72 40 58 58



[lyon-metropole.cci.fr](http://lyon-metropole.cci.fr)